

AFRIQUIA GAZ SA
Société anonyme au capital de 343750000 dirhams
Siège social: rue Ibnou El Ouennane (Aïn Sebâa) - Casablanca – RC n° 68.545

AVIS DE RÉUNION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la société dite « AFRIQUIA GAZ » SA au capital de 343 750000 dirhams, sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle qui aura lieu le 8 mai 2023 à 10 heures 30, chez Akwa Group à l'immeuble Tafraouti, Km 7 Route de Rabat, Ain Sebâa, Casablanca, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration ;
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes pour l'exercice 2022 ;
- Approbation desdits rapports, ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice précité ;
- Affectation des résultats ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-19 ;
- Nomination des membres du conseil d'administration ;
- Nomination des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation desdites conventions ;
- Quitus aux administrateurs et décharge aux commissaires aux comptes ;
- Pouvoirs à conférer pour les formalités.

Les documents dont l'article 141 de la loi prescrit la communication aux actionnaires seront déposés au siège social et aux bureaux de la société à l'adresse suivante: 139, Boulevard Moulay Ismail, Casablanca. Les documents et informations, dont la communication est prescrite par l'article 121 bis de ladite loi, seront disponibles sur le site internet de la société (www.afriquiagaz.com).

Toute demande d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour doit être déposée ou adressée au siège social, contre accusé de réception, dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis, et ce, conformément à l'article 121 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives ont le droit d'assister à cette Assemblée sur simple justification de leur identité dès lors qu'ils s'inscrivent sur le registre des actions nominatives de la Société depuis au moins cinq (5) jours avant la date de la réunion.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur (flottant de la Bourse) qui souhaitent participer à cette Assemblée doivent être munis d'une pièce d'identité ainsi que d'un certificat attestant le dépôt d'au moins une (1) action auprès d'un établissement agréé cinq (5) jours au moins avant la date de l'Assemblée. Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, nous vous rappelons que vous pouvez soit voter par correspondance, soit vous faire représenter par un autre actionnaire, le conjoint, un ascendant ou descendant ou toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières en lui remettant une procuration. Le formulaire de vote par correspondance ou par procuration est disponible sur le site internet précité.

Conseil d'Administration

PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE PRÉVUE LE 8 MAI 2023

Première résolution (projet)

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture respective du rapport de gestion présenté par le conseil d'administration et du rapport général des commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils lui sont présentés lesdits rapports ainsi que le bilan et les comptes, tant sociaux que consolidés, de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Suite à ce qui précède, l'assemblée générale ordinaire confère aux administrateurs quitus définitif, et sans réserve, pour leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et donne également décharge aux commissaires aux comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

Deuxième résolution (projet)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 qui s'élève à 543 232 067,23 dirhams, comme suit :

Résultat net de l'exercice	543 232 067,23
+ Report à nouveau antérieur	812 351 694,50
Résultat distribuable*	1 355 583 761,73
- Dividendes à distribuer	481 250 000,00
= Solde à reporter à nouveau	874 333 761,73
Nombre actions	3 437 500
Dividende/action	140

(*) Le montant de la réserve légale avait atteint les 10% du capital par dotations antérieures au présent exercice.

Il sera ainsi distribué un dividende de 140 dirhams par action.

L'assemblée générale donne par ailleurs tous pouvoirs à Monsieur le Président Directeur Général pour fixer la date et le lieu de paiement du dividende à distribuer dont le montant est ci-dessus fixé.

Troisième résolution (projet)

L'assemblée générale décide d'allouer au conseil d'administration la somme de 2 000 000 dirhams à titre de jetons de présence, à passer par frais généraux dans les comptes de l'exercice 2023.

Quatrième résolution (projet)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95, sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20-19, l'assemblée générale déclare approuver lesdites conventions et donner à cet égard quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution (projet)

L'assemblée générale décide de nommer, pour une durée de 6 années, les administrateurs ci-après désignés :

- Monsieur Ali WAKRIM,
- Monsieur Amine WAKRIM ;
- Madame Kenza AKHANNOUCH ;
- Madame Sanae MADDAH ;
- Monsieur Mohammed Rachid IDRISSE KAITOUNI ;
- Monsieur Mohamed Saad BERRADA (administrateur indépendant) ;
- Monsieur Mohamed CHAOUKI (administrateur indépendant) ;
- Monsieur Mohamed HDID (administrateur indépendant) ;
- Madame Soukayna AKHANNOUCH représentante de la Société Afrikaia Marocaine de Distribution de Carburants « AFRIQUIA SMDC S.A. » ;
- Monsieur Youssef IRAQI HOUSSEINI représentant permanent de la Société « AKWA GROUP » S.A.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2028.

Sixième résolution (Projet)

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 163 alinéa 3 de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes et après avis du comité d'audit, l'assemblée générale décide de nommer comme nouveaux commissaires aux comptes, pour une période de 3 années, soit jusqu'à l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025, à savoir :

- BDO Audit, Tax & Advisory représenté par M. Mostafa FRAIHA ;
- Elyx Consulting représenté par M. Tarik ROUISSAM.

Septième résolution (projet)

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires requis en pareille matière ou prévus par la loi.

BILAN ACTIF (modèle normal)

Exercice clos le 31/12/2022

ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRÉCÉDENT
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (A)	408 034 241,10	244 699 981,60	163 334 259,50	244 745 679,32
Frais préliminaires	408 034 241,10	244 699 981,60	163 334 259,50	244 745 679,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	723 025 928,65	7 059 004,60	715 966 924,05	716 447 986,72
Immobilisations en recherches et développement				
Brevets, Marques, Droits & Valeurs assimilées	10 025 928,65	7 059 004,60	2 966 924,05	3 447 986,72
Fonds commercial	713 000 000,00		713 000 000,00	
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	6 264 135 044,01	3 502 916 022,27	2 761 219 021,74	2 600 643 001,52
Terrains	77 511 199,56		77 511 199,56	77 511 199,56
Constructions	991 451 999,93	463 826 761,45	527 625 238,48	436 199 049,33
Installations techniques matériel et outillage	5 098 777 298,49	2 965 862 887,52	2 132 914 410,97	1 871 968 456,35
Matériel de transport	26 021 348,78	23 646 950,68	2 374 398,10	2 507 582,53
Mobilier, Matériel de Bureau et aménagements	55 262 772,79	49 458 382,62	5 804 390,17	6 247 792,95
Autres immobilisations corporelles	121 040,00	121 040,00		
Immobilisations corporelles en cours	14 989 384,46		14 989 384,46	206 208 920,80
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	535 831 195,93	5 437 152,00	530 394 043,93	350 823 993,97
Prêts immobilisés	103 547 174,96		103 547 174,96	
Autres créances financières	6 487 704,24		6 487 704,24	501 204,24
Titres de participation	425 796 316,73	5 437 152,00	420 359 164,73	350 322 789,73
Autres titres immobilisés				
ÉCART DE CONVERSION-ACTIF (E)	-	-	-	-
diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A + B + C + D + E)	7 931 026 409,69	3 760 112 160,47	4 170 914 249,22	3 912 660 661,53
STOCKS (F)	808 869 854,92	2 539 534,58	806 330 320,34	338 974 324,44
Marchandises	806 330 320,34		806 330 320,34	338 974 324,44
Matières et fournitures consommables	2 539 534,58			
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	3 579 869 884,92	46 036 881,93	3 533 833 002,99	3 932 744 115,22
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	14 487 000,00		14 487 000,00	87 000,00
Clients et comptes rattachés	1 128 432 848,28	46 036 881,93	1 082 395 966,35	1 066 485 494,53
Personnel	23 448 837,67		23 448 837,67	24 019 638,61
État	1 993 761 835,20		1 993 761 835,20	2 553 455 078,08
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	414 482 755,04		414 482 755,04	287 035 400,04
Comptes de régularisation actif	5 256 608,73		5 256 608,73	1 661 503,96
TITRE ET VALEURS DE PLACEMENT (H)				
ÉCART DE CONVERSION-ACTIF (I)	248 206,09		248 206,09	40 514,18
(Éléments circulants)	248 206,09		248 206,09	40 514,18
TOTAL II (F + G + H + I)	4 388 987 945,93	48 576 416,51	4 340 411 529,42	4 271 758 953,84
TRESORERIE ACTIF	553 736 326,96		553 736 326,96	778 249 355,65
Chèques et valeurs à encaisser	46 644 143,63		46 644 143,63	192 133 883,43
Banques, TG et CCP	506 660 630,01		506 660 630,01	585 721 074,84
Caisse, régies d'avances et accreditifs	431 553,32		431 553,32	394 397,38
TOTAL III	553 736 326,96		553 736 326,96	778 249 355,65
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	12 873 750 682,58	3 808 688 576,98	9 065 062 105,60	8 962 668 971,02

BILAN PASSIF (modèle normal)

Exercice clos le 31/12/2022

PASSIF	EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou personnel (1)	343 750 000,00		343 750 000,00
moins : actionnaires, capital souscrit non appelé	-		-
Capital appelé dont versé	-		-
Prime d'émission, de fusion, d'apport	882 423 153,52		882 423 153,52
Écart de réévaluation			
Réserve légale	34 375 000,00		34 375 000,00
Autres réserves	485 140 000,00		485 140 000,00
Report à nouveau (2)	812 351 694,50		747 366 930,19
Résultats nets en instance d'affectation (2)			
Résultat net de l'exercice (2)	543 232 067,23		546 234 764,31
Total des capitaux propres (A)	3 101 271 915,25		3 039 289 848,02
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)			
Subventions d'investissement	-		-
Provisions réglementées	-		-
DETTES DE FINANCEMENT (C)	1 079 924 507,54		1 083 870 748,08
Emprunt obligataires	600 000 000,00		600 000 000,00
Autres dettes de financement (C MT)			
Autres dettes de financement: CONSIGNATION RESERVOIRS	210 970 206,31		214 916 446,85
Autres dettes de financement: C F S	268 954 301,23		268 954 301,23
Autres dettes			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	1 934 600,00		2 193 600,00
Provisions pour risques	1 934 600,00		2 193 600,00
Provisions pour impôt sur plus-value de fusion			
ÉCART DE CONVERSION - PASSIF (E)	8 834 716,81		
Augmentation des créances immobilisées	8 834 716,81		
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A + B + C + D + E)	4 191 965 739,60		4 145 095 196,10
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	4 647 288 901,15		4 806 744 613,81
Fournisseurs et comptes rattachés	4 246 294 257,40		4 376 331 028,06
Clients créditeurs, avances et acomptes			
Personnel	13 876 435,72		12 789 820,49
Organismes sociaux	11 080 267,63		8 884 913,90
État	32 267 034,96		392 217 390,85
Comptes d'associés	36 227,00		35 247,00
Autres créanciers	182 834,09		177 471,29
Comptes de régularisation passif	48 551 844,35		16 308 742,22
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	1 307 777,09		1 100 085,18
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (éléments circulants) (H)	161 371,85		40 014,00
TOTAL II (F + G + H)	4 648 758 050,09		4 807 884 712,99
TRESORERIE	224 338 315,91		9 689 061,93
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques (solde créditeur)	224 338 315,91		9 689 061,93
TOTAL III	224 338 315,91		9 689 061,93
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	9 065 062 105,60		8 962 668 971,02

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire + déficitaire

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (modèle normal)

Exercice clos le 31/12/2022

Natures	Opérations		TOTALS DE L'EXERCICE	TOTALS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	9 496 887 684,85		9 496 887 684,85	7 148 209 315,67
Ventes de biens et services produits	10 969 133,98		10 969 133,98	5 682 688,48
CHIFFRE D'AFFAIRES	9 507 856 818,83		9 507 856 818,83	7 153 892 004,15
Variation des Stocks de produits (±) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation	39 619 513,54		39 619 513,54	36 914 374,25
Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 110 164,66		2 110 164,66	5 673 303,85
TOTAL I	9 549 586 497,03		9 549 586 497,03	7 196 479 682,25
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus (2) de marchandises	7 506 772 797,87		7 506 772 797,87	5 204 298 539,93
Achats consommés (2) de matières et fournitures	187 579 721,22		187 579 721,22	164 331 254,10
Autres charges externes	502 837 041,27		502 837 041,27	489 911 956,79
Impôts et taxes	7 503 620,69		7 503 620,69	7 649 170,26
Charges de personnel	187 407 934,74		187 407 934,74	191 351 438,06
Autres charges d'exploitation	2 057 143,00		2 057 143,00	2 000 000,00
Dotations d'exploitation	352 811 773,37		352 811 773,37	337 644 476,85
TOTAL II	8 746 970 032,16		8 746 970 032,16	6 397 186 835,99
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			802 616 464,87	799 292 846,26
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres assimilés	83 157 820,00		83 157 820,00	67 595 359,00
Gain de change	508 639,93		508 639,93	969 717,37
Intérêts et autres produits financiers	13 998 082,21		13 998 082,21	11 231 186,70
Reprises financières, transferts de charges	126 495,58		126 495,58	34 570,03
TOTAL IV	97 791 037,72		97 791 037,72	79 830 833,10
V CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	82 146 833,62	10 280,83	82 157 114,45	52 141 866,14
Pertes de change	1 248 900,38		1 248 900,38	238 194,51
Autres charges financières	249 690,69		249 690,69	240 111,00
Dotations financières	334 187,49		334 187,49	40 514,18
TOTAL V	83 979 612,18	10 280,83	83 989 893,01	52 444 585,83
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			13 801 144,71	27 386 247,27
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			816 417 609,58	826 679 093,53
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits de cessions d'immobilisation	40 000,00		40 000,00	105 524 608,00
Subvention d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	18 734,52	6 016 246,86	6 034 981,38	4 799 724,37
Reprises non courantes, transferts de charges	20 000 000,00		20 000 000,00	
TOTAL VIII	20 058 734,52	6 016 246,86	26 074 981,38	110 324 332,37
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées				100 230 972,04
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	43 943 171,73		43 943 171,73	27 573 732,55
Dotations non courantes aux amortissements et provisions				
TOTAL IX	43 943 171,73		43 943 171,73	127 804 704,59
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			- 17 868 190,35	- 17 480 372,22
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)			798 549 419,23	809 198 721,31
XII IMPÔT SUR LES RÉSULTATS			255 317 352,00	262 963 957,00
XIII RÉSULTAT NET			543 232 067,23	546 234 764,31
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			9 673 452 516,13	7 386 634 847,72
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			9 130 220 448,90	6 840 400 083,41
XVI RÉSULTAT NET (XIV-XV)			543 232 067,23	546 234 764,31
(total des produits - total des charges)				

1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COOPERS AUDIT
83, Avenue Hassan II
CASABLANCA

FIDECO AUDIT & CONSEIL
124, boulevard Rabah El Mekki
CASABLANCA

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AFRIQUIAGAZ S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 3 101 271 915 dont un bénéfice net de MAD 543 232,07.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIQUIAGAZ S.A. au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable applicable au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Nos responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous entendons que ces données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi qu'il est précisé dans le présent rapport. Elle est également responsable de la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses opérations, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'y offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse présentés dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance

ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/22	31/12/21
Écart d'acquisition	625 289	625 289
Immobilisations incorporelles	2 967	3 448
Immobilisations corporelles	3 438 229	3 229 465
Droit d'utilisation de l'actif	432 640	502 321
Immobilisations financières	41 376	63 948
Titres mis en équivalence	389 638	345 849
Autres immobilisations financières	7 307	1 321
Actif immobilisé	4 937 446	4 771 641
Autres actifs non courants	103 547	1
Impôts différés actifs	274 300	266 998
Total des autres actifs non courants	377 847	266 999
Total actif non courant	5 315 293	5 038 640
Stocks	806 382	339 028
Clients	723 063	744 456
Actif d'impôt exigible	14 225	6 545
Autres créances et comptes de régularisation	2 572 579	2 924 964
Actifs d'exploitation	4 116 249	4 014 993
Trésorerie actif	579 079	815 769
Total des actifs courants	4 695 328	4 830 762
Total actif	10 010 621	9 869 402

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/22	31/12/21
Produits des activités ordinaires	9 510 065	7 132 280
Autres produits	31 579	27 674
Coût des biens et services vendus	(7 656 209)	(5 483 014)
Charges de personnel	(190 815)	(194 650)
Autres charges et produits d'exploitation	(441 849)	(449 193)
Résultat opérationnel avant dotations aux amortissements	1 252 771	1 033 097
Dotations aux amortissements	(370 847)	(351 660)
Résultat opérationnel	881 924	681 437
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	10 538	27 545
Coût de l'endettement financier brut	(106 321)	(73 452)
Coût de l'endettement financier net	(95 783)	(45 907)
Autres charges et produits financiers	(31 593)	21 436
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	754 548	656 966
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	58 618	86 591
Impôts sur les résultats	(296 279)	(239 693)
Résultat net consolidé	516 887	503 864
Autres charges et produits	(12 367)	
Résultat global de la période	504 520	503 864
Part du groupe	504 520	503 864
Intérêts minoritaires		
Résultat par action (en MAD)		
Résultat net part du groupe	516 887	503 864
Dont parts minoritaires		
Résultat net par action en DH	150	147
Résultat dilué par action en DH	150	147

Note 02: périmètre et méthode de consolidation

À la date du 31 décembre 2022, les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation se détaillent comme suit:

AU 31/12/2022			
Titres	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
Afriquia Gaz	100 %	100 %	Intégration globale
Sodipit	100 %	100 %	Intégration globale
National Gaz	100 %	100 %	Intégration globale
Dragon Gaz	100 %	100 %	Intégration globale
Salam Gaz	20 %	20 %	Mise en équivalence
Gazafriq	50 %	50 %	Mise en équivalence
Stogaz	50 %	50 %	Mise en équivalence
Omnium Stockage	100 %	100 %	Intégration globale
Proactis	25 %	25 %	Mise en équivalence
Akwa Africa	17 %	17 %	Mise en équivalence
Afri mobility	20 %	20 %	Mise en équivalence

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/22	31/12/21
Capital	343 750	343 750
Prime d'émission	842 674	842 674
Réserves consolidées	1 268 397	1 258 150
Résultat consolidé	516 887	503 864
Total capitaux propres part du groupe	2 971 708	2 948 438
Intérêts minoritaires	3	3
Total capitaux propres	2 971 711	2 948 441
Dettes de financement à plus d'un an	786 758	857 045
Autres passifs non courants	676 260	670 151
Impôts différés - Passif	31 749	33 899
Total des passifs non courants	1 494 767	1 561 095
Fournisseurs et comptes rattachés	4 518 078	4 763 881
Dettes de financement à moins d'un an	80 797	101 514
Passif d'impôt exigible	1 050	21 606
Autres dettes et comptes de régularisation	500 362	463 176
Dettes d'exploitation	5 100 287	5 350 177
Trésorerie et équivalents	443 856	9 689
Total des passifs courants	5 544 143	5 359 866
Total passif	10 010 621	9 869 402

COOPERS AUDIT
12, avenue Hassan II
CASABLANCA

FIDECO AUDIT & CONSEIL
124, Boulevard Rabah El Mokkai
CASABLANCA

Aux actionnaires de la société
AFRIQUIA GAZ S.A
Rue Ibnou El Ouenane
Aïn Sebba - Casablanca

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés
Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Afriquia Gaz S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 2 971 711 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 516 887 milliers de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telle qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période concernée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Rapport CAC sur les comptes consolidés - Afriquia Gaz
Exercice clos le 31 décembre 2022
Page 3

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comprennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement de contrôle interne ;
- nous acquiescions une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations et affirmations fournies par cette dernière ;

Rapport CAC sur les comptes consolidés - Afriquia Gaz
Exercice clos le 31 décembre 2022
Page 2

Risque identifié

Évaluation des écarts d'acquisition
Au 31 décembre 2022, le montant des écarts d'acquisition dans l'état consolidé de la situation financière s'élève à 625 289 milliers de dirhams (Notes 13.9, 1.4 et 3-aux comptes consolidés).

Afriquia Gaz effectue un test de dépréciation lorsque l'écart d'acquisition est supérieur à la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus. Cette valeur repose sur de nombreux jugements et estimations de la part du Groupe et notamment l'appréciation de l'environnement concurrentiel, économique et financier.

Compte tenu du montant significatif des écarts d'acquisition, nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit.

La valeur recouvrable pour le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus. Cette valeur repose sur de nombreux jugements et estimations de la part du Groupe et notamment l'appréciation de l'environnement concurrentiel, économique et financier.

Compte tenu du montant significatif des écarts d'acquisition, nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit.

Notre réponse

Nous avons pris connaissance des modalités de mesure en œuvre par le Groupe Afriquia Gaz pour la réalisation des tests de dépréciation et notamment la revue des flux de trésorerie utilisés dans le calcul de la valeur recouvrable.

Nous avons apprécié la fiabilité des données issues du plan d'affaires entrant dans le calcul de la valeur recouvrable et le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie, telles que validées par le management. Nous avons notamment :

- Effectué des entretiens avec les responsables opérationnels et financiers pour prendre connaissance des principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronté ces dernières avec les explications obtenues ;
- Apprécié sur la base des informations fournies par le management, les méthodes de valorisation utilisées par le Groupe pour déterminer la valeur de ces écarts d'acquisition ;
- Procéder par sondage à la revue des calculs servant à la détermination des valeurs recouvrables ;
- Comparé les plans d'affaires établis lors des exercices précédents avec les réalisations effectives des exercices concernés.

Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 13.9, 1.4 et 3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Rapport CAC sur les comptes consolidés - Afriquia Gaz
Exercice clos le 31 décembre 2022
Page 4

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futures pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience pertinente du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 8 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A. FIDECO AUDIT & CONSEIL

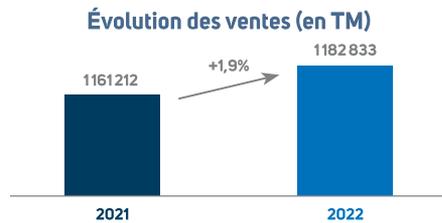
Abdelilah LAGHICHEMOUTI Abdelilah RHALLAN

RÉSULTATS ANNUELS 2022

Le Conseil d'Administration d'Afriquia Gaz, réuni le 7 mars 2023, a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2022 et a arrêté les comptes sociaux et consolidés y afférents.

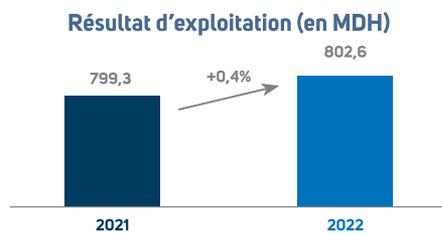
À l'issue de l'année, AFRIQUIA GAZ affiche un bilan de performance stable.

TONNAGE

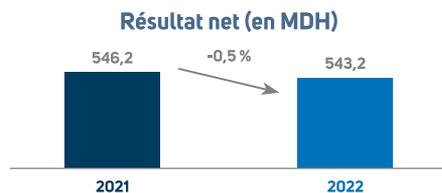


Les tonnages écoulés par AFRIQUIA GAZ se sont bonifiés au titre de l'année 2022 de **1,9%** en raison de l'effort commercial continu fourni.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS SOCIAUX



Le résultat d'exploitation s'est maintenu par rapport à l'exercice 2021 totalisant **802,6 MDH** au terme de l'exercice 2022 contre **799,3 MDH** une année auparavant.



Dans ce même sillage, le résultat net enregistre une légère diminution de **0,5%**, pour s'inscrire à **543,2 MDH** en 2022 contre **546,2 MDH** en 2021.

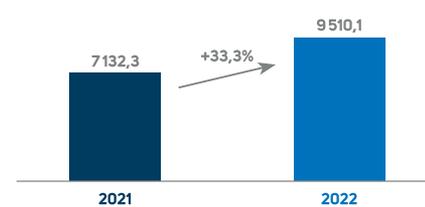
INDICATEURS BILANCIELS SOCIAUX

En Mdh	31/12/2021	31/12/2022	Variation en %
Fonds propres sociaux	3 039	3 101	+2,0 %
Total bilan social	8 963	9 065	+1,1 %

Les fonds propres ont connu une hausse de 2,0 % et s'établissent à 3,10 milliards de dirhams contre 3,04 milliards de dirhams en 2021. Quant au total du bilan, il progresse de 1,1 % pour s'afficher à 9,07 milliards de dirhams.

INDICATEURS BILANCIELS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS

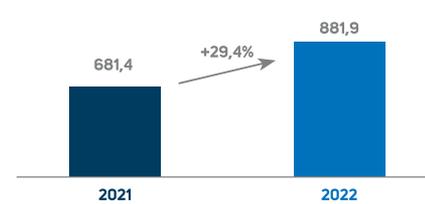
Chiffre d'affaires consolidé (en MDH)



En termes de situation consolidée, AFRIQUIA GAZ affiche un chiffre d'affaires en hausse de **33,3%** par rapport à l'année 2021.

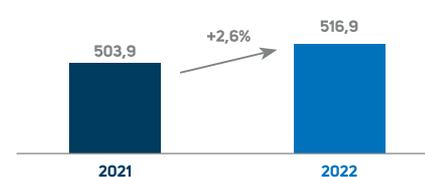
Une croissance portée par l'effet combiné de la performance des filiales et de l'évolution des prix de reprise.

Résultat opérationnel consolidé (en MDH)



Le résultat opérationnel consolidé s'affiche, quant à lui, à **881,9 MDH** contre **681,4 MDH** au titre de l'exercice 2021.

Résultat net consolidé (en MDH)



Quant au résultat net consolidé, celui-ci s'inscrit à **516,9 MDH** pour l'année 2022, enregistrant une légère hausse de **2,6%**.

INDICATEURS BILANCIELS CONSOLIDÉS

En Mdh	31/12/2021	31/12/2022	Variation en %
Fonds propres consolidés	2 948	2 972	+0,8%
Total bilan consolidé	9 869	10 011	+1,4%

Les fonds propres consolidés ont connu une hausse de 0,8% et s'établissent à 2,97 milliards de dirhams contre 2,95 milliards de dirhams en 2021. Quant au total du bilan, il progresse de 1,4% pour s'afficher à 10,01 milliards de dirhams.

PERSPECTIVES

Fort de son expertise et de la solidité de ses fondamentaux, AFRIQUIA GAZ est confiante en sa capacité à continuer à faire progresser ses résultats opérationnels et financiers.

DIVIDENDES

Compte tenu du résultat dégagé durant l'exercice 2022, le Conseil d'Administration escompte proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires un dividende par action de 140 DH.

TABLEAU DE BORD DE L'ACTIONNAIRE

En Dh	31/12/2022	31/12/2021
Bénéfice par action	158,03	158,90
Dividende par action	140	140

Le rapport financier annuel 2022 est disponible sur notre site internet : <http://www.afriquiagaz.com/index.php/communiqués-de-presse>